

02.11.2022 – 13:48 Uhr

Travailler en bonne santé psychique : L'application "EtwasTun?!" aidera bientôt plus de 1000 personnes

Olten (ots) -

Avec son application "EtwasTun ?!", Employés Suisse répond à un besoin réel : les personnes actives souhaitent rester en bonne santé psychique au travail. L'application est également utilisée par l'administration fédérale, et désormais disponible en langues française et italienne.

La pression, le stress et les conflits au travail pèsent psychiquement sur de nombreuses personnes, voire les rendent malades. Afin d'aider les personnes actives à rester en forme psychiquement au travail, Employés Suisse a développé l'application web "EtwasTun ?!" en collaboration avec Workmed et Apps with Love. Elle a été lancée mi-mai.

Un nombre d'utilisateurs-trices toujours plus croissant

Environ 800 personnes l'ont déjà utilisée, dont un tiers de manière régulière. Depuis le 31 octobre, elle est également utilisée dans l'administration fédérale - le nombre d'utilisateurs-trices dépassera ainsi rapidement le millier. Les professionnels francophones et italophones profitent également de l'application.

Prévenir, avant de guérir

L'application web "EtwasTun ?!" renforce les compétences des travailleurs en Suisse dans la gestion des situations de défi psychique au travail. Elle aide à identifier les problèmes et elle apprend à les gérer de manière ludique. "EtwasTun ?!" est une offre préventive qui accompagne les utilisateurs-trices avant que les contraintes psychiques ne s'aggravent et que des thérapies ne soient même nécessaires.

Les applications les plus populaires de l'application sont les exemples de cas. Les utilisateurs-trices se retrouvent dans les tâches interactives. Nombre d'entre eux s'orientent également vers les centres d'accueil et de conseil mentionnés dans l'application.

Le stress, un problème récurrent

Les thèmes qui préoccupent le plus sont le "surmenage" et la "frustration". Les sondages montrent régulièrement que de nombreuses personnes se sentent stressées dans le monde du travail. "EtwasTun ?!" les aide à atteindre un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée et ainsi à prévenir les dommages sur la santé dus au stress.

Les employeurs appelés à agir

Le fait que de très nombreuses personnes actives soient apparemment frustrées par leur travail est une indication importante pour les employeurs. Ils ne devraient pas se contenter de renvoyer à l'application d'Employés Suisse. Ils doivent également entreprendre eux-mêmes des mesures contre la frustration au travail.

Objectif atteint

Les données d'utilisation le montrent : L'application web "EtwasTun ?!" atteint l'objectif qu'Employés Suisse s'est fixé. Elle sensibilise au thème de la santé psychique et contribue activement à ce que les personnes actives puissent travailler en bonne santé psychique.

"EtwasTun?!" est disponible gratuitement sur Internet pour chacun-e. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur <https://www.etwastun.ch/sign-up-page> et se lancer immédiatement. Les données sont traitées de manière absolument confidentielle.

L'organisation Employés Suisse défend les intérêts des employés en politique et dans les entreprises. Depuis plus de 100 ans, elle est la voix des employés de la classe moyenne.

L'association s'engage pour de bonnes conditions de travail, des salaires équitables et des places de travail sûres - de manière mobile, fiable et utile. Elle travaille en partenariat social, de manière constructive et fiable, pour le bien

de la société et de l'économie.

Nous proposons à nos membres une offre complète, adaptée à leurs besoins personnels : ils bénéficient de formations continues, de conseils, de services et d'informations - pour la progression personnelle de chacun.

Vous trouverez de plus amples informations sur : www.employes.ch

Contact:

Jan Borer, BSc psychologie du travail, Employés Suisse. Tél: 044 360 11 59

E-Mail: jan.borer@employes.ch

Anne-Valérie Geinoz, Communication Employés Suisse, Tél :044 360 11 23,
anne-valerie.geinoz@employes.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100897702> abgerufen werden.